

# AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



## Projet de territoire - Transition énergétique - Mobilités

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS HOUDANAIS  
22, porte d'Épernon 78550 Maulette  
T. 01 30 46 82 80  
[ccph@cc-payshoudanais.fr](mailto:ccph@cc-payshoudanais.fr) – [www.cc-payshoudanais.fr](http://www.cc-payshoudanais.fr)



# Le Service Aménagement du territoire

Le service participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire de la CC Pays Houdanais dans le respect des orientations et du cadre définis par les élus. Ses missions se déclinent au travers de trois pôles, que sont le projet de territoire, la transition écologique et les mobilités.

## Le Projet de territoire

Pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et dessiner les contours d'un territoire durable tout en relevant les défis liés au changement climatique, la CCPH a signé en décembre 2021 avec l'état son Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), qui se décline selon trois axes forts :

- Garantir aujourd'hui et demain le développement maîtrisé, équilibré et harmonieux du Pays Houdanais,
- Prendre le virage de la transition énergétique territoriale,
- Assumer une stratégie globale de transition écologique.

Cette démarche se poursuit par l'élaboration du projet de territoire, qui a débuté en 2023. Il s'agit d'une feuille de route, composée d'un programme d'actions locales répondant aux enjeux du territoire et fixant les priorités pour les dix prochaines années.

### *Nos fondamentaux ...*

#### *....appliqués à 5 orientations stratégiques*

**1**

*Une approche globale de nos patrimoines  
et la gestion de nos ressources naturelles*

**2**

*Une offre résidentielle de qualité  
pour tous et tout au long de la vie*

**3**

*Une terre d'entrepreneuriat et de  
coopérations économiques*

**4**

*Un projet social, éducatif et de santé  
pour accompagner les parcours de vie*

**5**

*Des solutions plurielles  
de mobilité*

### **Contact**

[m.salmon@cc-payshoudanais.fr](mailto:m.salmon@cc-payshoudanais.fr) / 01 78 97 10 10

# Transition énergétique



## PLAN CLIMAT

Le climat change, le Pays Houdanais agit

### Planifier et agir pour la planète

Dans le contexte mondial du réchauffement climatique, l'action et l'implication des collectivités territoriales sont déterminantes. C'est pourquoi la CCPH élabore son Plan Climat Energie Territorial (PCAET) depuis 2023.

Au travers de son PCAET, la CCPH s'engage en définissant une politique ambitieuse contribuant à atteindre les objectifs nationaux et régionaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'amélioration de la qualité de l'air, d'efficacité énergétique et de production d'énergies renouvelables, ainsi que de protection de la biodiversité. Il sera mis en œuvre pour une durée de 6 ans, sur la période 2025 - 2030.

Parallèlement, la CCPH s'est engagée dans une démarche d'efficacité et de sobriété énergétique pour tous les bâtiments publics du territoire (de la CCPH et des communes membres) au moyen du Conseil en Energie Partagé (CEP) avec l'association Energies Solidaires. Ce partenariat a permis la mise en place du suivi des consommations et la réalisation de diagnostics énergétiques. Par la suite, les communes qui le souhaitent pourront être accompagnées dans leurs travaux de rénovation énergétique.

La CC Pays Houdanais, un territoire qui se mobilise avec le programme « Territoire engagé dans la transition écologique » de l'ADEME !

La CCPH est signataire avec l'ADEME d'un Contrat d'Objectif Territorial (COT) au travers duquel elle est engagée dans une démarche d'amélioration continue dans les domaines « Climat - Air - Energie » et « Economie circulaire ».



### Contact

[v.thibert@cc-payshoudanais.fr](mailto:v.thibert@cc-payshoudanais.fr) / 01 30 46 82 81

## **Pour une mobilité durable en Pays Houdanais**

La mobilité constitue un enjeu social, environnemental et économique au cœur du projet de territoire du Pays Houdanais. En effet, les nouvelles mobilités doivent répondre aux évolutions de la population, aux dynamiques du territoire et aux attentes de tous les acteurs.

La stratégie du Pays Houdanais concernant les mobilités s'articule aux travers de trois grands axes.

### **Axe 1 : Mobilité cyclable**

Sur le plan de la mobilité cyclable, la CCPH s'est fixée un objectif ambitieux, au travers de son PCAET, d'atteindre une part modale du vélo de 12 % en 2030. Pour cela, elle s'est lancée en 2023 dans l'actualisation de son schéma cyclable. A travers ce document structurant, la CCPH entend faciliter l'accès aux équipements publics, améliorer l'offre de loisirs et accroître l'attractivité touristique de son territoire. Cette ambition se traduit par 3 axes stratégiques :

- Développer des itinéraires cyclables sécurisés et continus
- Étendre le stationnement vélo et les équipements
- Favoriser l'accompagnement au changement

### **Axe 2 : Mobilité motorisée**

En matière de mobilité motorisée, la stratégie de la CCPH s'articule autour de trois principaux objectifs :

- Adapter les transports en commun aux besoins locaux notamment par le développement du transport à la demande et la création de nouveaux points d'arrêt sur et en dehors du territoire.
- Favoriser le covoiturage par la création d'aires dédiées et la mise en relation des covoitureurs.
- Encourager la transition énergétique des véhicules par la promotion de la mobilité GNV et bioGNV pour les poids lourds et les transports en commun, et le développement de stations de recharge pour véhicules électriques.

### **Axe 3 : Actions transversales**

La politique du Pays Houdanais en matière de mobilité prévoit également des actions transversales telles que la réalisation d'un diagnostic global des mobilités sur le territoire, ou encore l'élaboration d'un Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE). Elle prévoit également de communiquer afin de rendre attractive la sortie du modèle « tout voiture »

#### **Contact**

[a.mian@cc-payshoudanais.fr](mailto:a.mian@cc-payshoudanais.fr) / 01 78 97 10 12

#### **SERVICE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Responsable Service Aménagement

[m.salmon@cc-payshoudanais.fr](mailto:m.salmon@cc-payshoudanais.fr) / 01 78 97 10 10

[www.cc-payshoudanais.fr](http://www.cc-payshoudanais.fr)